

# MODALITÉS D'ORGANISATION ET DE SUIVI DES FORMATIONS THÉORIQUES ET PRATIQUES



## Permis de conduire catégorie B

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire. En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation

## FORMATION THÉORIQUE :

---

La formation théorique portant sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite avec un Vidéo projecteur ou avec un enseignant (vérifier les heures de présence de l'enseignant sur le tableau d'affichage) ou/et via Internet (accès code en ligne e-learning).

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité (suivant tableau d'affichage).

**En distanciel et présentiel :** Cours, Test (séries d'entraînement, séries thématiques, série d'examen blanc).

**En présentiel :** Cours, Test (séries d'entraînement, séries thématiques, série d'examen blanc).

**Neuf thématiques** sont proposées. Nous vous encourageons à assister à ces dix cours si vous voulez avancer rapidement et obtenir votre code rapidement. En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d'affichage et à réserver votre place au bureau.

## COURS THÉMATIQUES :

Collectifs et/ou Individuels organisés en présentiel dans la salle de code.

### 9 thèmes animés par un formateur diplômé

**Le Conducteur** : prise de risque ; vision et déficiences des perceptions, drogues/Alcool/Médicaments.

**Les dispositions légales en matière de circulation routière** : la signalisation ; les intersections ; les règles de circulation ; la vitesse ; le croisement et dépassement ; l'arrêt et le stationnement.

**La Route** : la conduite sous intempéries de nuit et de jour ; l'autoroute ; les tunnels ; les passages à niveau...

**Les Autres Usagers de la route** : le partage de la chaussée ; les spécificités des différents usagers.

**Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement : écomobilité** ; l'achat éco responsable ; l'écoconduite.

**Les précautions nécessaires à prendre en quittant son véhicule** : l'installation au poste de conduite ; entrer et sortir de son véhicule.

**La réglementation générale et divers - Les premiers Secours** : documents du véhicule ; le chargement ; les points ; les infractions ; Le PAS ; Non-assistance à personne en danger.

**Les éléments mécaniques et autres équipements** : les témoins d'alerte ; les feux ; le contrôle technique ; les niveaux ; les pneus.

**Équipements de sécurité des véhicules** : la ceinture ; les airbags ; siège enfant ; AFU/ABS/ESP/GPS.

## TESTS D'ÉVALUATION :

Collectifs et/ou Individuels, organisés en présentiel dans la salle de code, en accès libre.

Des tests d'évaluation sont possibles à distance avec un code en ligne à distance.

Série de 40 questions conforme à l'examen de code de la route.

À l'issue de la correction, un enseignant de la conduite répond à vos questions.

| Jour     | Thème Principal                            | Sous-thèmes et Activités                                                                                                                                                                                                    | Horaires                                    |
|----------|--------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|
| Lundi    | Règles de circulation                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Priorités : intersections, ronds-points.</li> <li>- Limitations de vitesse.</li> <li>- Règles de dépassement et distances.</li> </ul>                                              | 18h - 20h ou après-midi selon disponibilité |
| Mercredi | Signalisation et signaux                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Panneaux de danger, interdiction, indication.</li> <li>- Feux tricolores et signaux spécifiques.</li> <li>- Signaux manuels.</li> </ul>                                            | 18h - 20h ou après-midi selon disponibilité |
| Vendredi | Situations particulières                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conduite en cas de pluie, neige, brouillard.</li> <li>- Conduite de nuit : visibilité et feux.</li> <li>- Passage à niveau.</li> </ul>                                             | 18h - 20h ou après-midi selon disponibilité |
| Lundi    | Règles de sécurité                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ceintures et dispositifs pour enfants.</li> <li>- Équipements obligatoires.</li> <li>- Distances de freinage et d'arrêt.</li> </ul>                                                | 18h - 20h ou après-midi selon disponibilité |
| Mercredi | Alcool, stupéfiants et fatigue             | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Effets sur la conduite.</li> <li>- Taux d'alcoolémie légal.</li> <li>- Signes de fatigue et prévention.</li> </ul>                                                                 | 18h - 20h ou après-midi selon disponibilité |
| Vendredi | Écoconduite et nouveaux modes de transport | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduction de la consommation de carburant.</li> <li>- Impact écologique.</li> <li>- Adaptation aux trottinettes et vélos.</li> </ul>                                               | 18h - 20h ou après-midi selon disponibilité |
| Lundi    | Fonctionnement d'un véhicule               | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Voyants du tableau de bord.</li> <li>- Vérifications mécaniques de base.</li> <li>- Contrôles techniques obligatoires.</li> </ul>                                                  | 18h - 20h ou après-midi selon disponibilité |
| Mercredi | Infractions et sanctions                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Barème des points.</li> <li>- Infractions courantes et sanctions.</li> <li>- Permis probatoire et obligations.</li> </ul>                                                          | 18h - 20h ou après-midi selon disponibilité |
| Vendredi | Gestion des situations d'urgence           | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réagir face à un freinage d'urgence.</li> <li>- Évitement et sécurité.</li> <li>- Déroulement en cas d'accident.</li> </ul>                                                        | 18h - 20h ou après-midi selon disponibilité |
| Lundi    | Technologie et conduite                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aides à la conduite (ABS, régulateur de vitesse).</li> <li>- Comprendre les systèmes modernes des véhicules.</li> <li>- Voitures électriques et hybrides.</li> </ul>               | 18h - 20h ou après-midi selon disponibilité |
| Mercredi | Conduite économique                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduire la consommation d'essence avec une conduite adaptée.</li> <li>- Importance de l'entretien du véhicule.</li> <li>- Impact de la conduite sur l'environnement.</li> </ul>    | 18h - 20h ou après-midi selon disponibilité |
| Vendredi | Préparation à l'examen pratique            | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Révision des manœuvres de base (créneau, marche arrière).</li> <li>- Astuces pour gérer le stress lors de l'examen.</li> <li>- Questions fréquentes et pièges à éviter.</li> </ul> | 18h - 20h ou après-midi selon disponibilité |

# SALLE DE CODE

**Capacité : 4 élèves maximum**

*Cours de code : heure d'ouverture du bureau*

**ACCÈS  
BUREAU**

**LUNDI AU VENDREDI**  
10H À 13H et 15H À 20H  
**SAMEDI**  
10H À 16H

*Cours de code théorique : heure*



# FORMATION PRATIQUE :

**Catégorie B – Voiture** La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route.

Les 4 compétences et les compétences associées ci-dessous sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation. Elles sont traitées en abordant les points suivants : le pourquoi, le comment, les risques, les influences de l'environnement et du mode de vie de l'élève, les pressions exercées par la société telles que la publicité, le travail..., l'auto-évaluation.

## ① Maîtriser

**le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.**

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer les vérifications intérieures et extérieures.
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- Démarrer et s'arrêter.
- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
- Utiliser la boîte de vitesses.
- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
- Regarder autour de soi et avertir.
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

## ② Appréhender

**la route et circuler dans des conditions normales.**

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Adapter l'allure aux situations.
- Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- Franchir les carrefours à sens giratoire et les rond-points.
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

## ③ Circuler

**dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.**

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé.
- Passer les virages et conduire en déclivité.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense.
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

## ④ Pratiquer

**une conduite autonome, sûre et économique.**

- Suivre un itinéraire de façon autonome.
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
- Connaître les comportements à adapter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur de vitesse, limiteur, ABS, aides à la navigation...).
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- Pratiquer l'écoconduite..

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, la formation se déroule sous le format individuel. Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- de nuit (leçons prises en hiver).

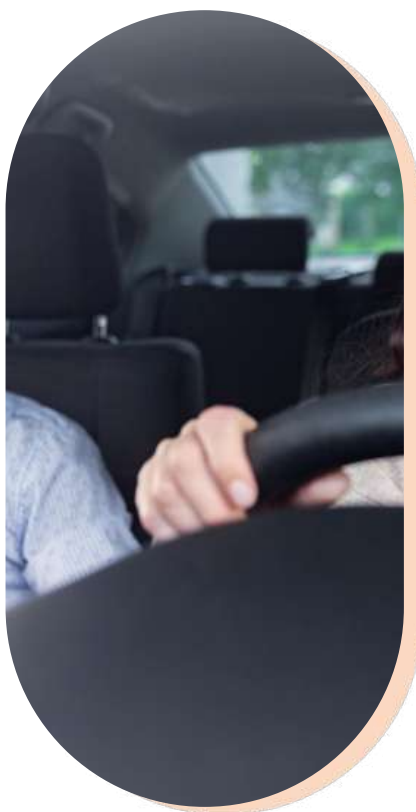
## De l'écoute pédagogique pourra être possible :

En quoi consiste l'écoute pédagogique ? Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.

Une évaluation est mise en place pour valider les acquis des objectifs de chaque compétence du programme de formation. Chaque objectif de la compétence concernée est vérifié afin de confirmer l'acquisition de celle-ci.

Outils utilisés : Application de suivi pédagogique de conduite des stagiaires. Les bilans, évaluations de compétences, examens blancs et cours y compris les schémas de chaque séance sont visibles sur l'application de l'élève, dès la fin de la séance.

# **PROGRAMME DE FORMATION**



**Permis de conduire catégorie  
B – AAC – CS**

Le permis de conduire catégorie B permet la conduite de conduire les types de véhicules suivants :

- véhicules dont le PTAC (poids total en charge) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, pouvant être affecté au transport des personnes ou des marchandises,
- véhicules pouvant comporter neuf places assises au plus (siège du conducteur compris).

## Objectifs pédagogiques :

---

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du code de la route puis à l'examen du permis de conduire de la catégorie B.

## Pré-requis :

---

- avoir au moins 16 ans ou 15 ans pour un permis AAC (au moment de l'inscription) ;
- être titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR si c'est la 1ère catégorie de permis que vous passez et que vous êtes né après 1988 ;
- avoir obtenu le certificat individuel de participation à la journée de défense et de citoyenneté ou de non participation pour les candidats entre 17 ans et 25 ans non révolu ;
- avoir obtenu un certificat médical d'aptitude à la conduite si vous êtes concerné par un handicap ou une pathologie invalidante.

## Durée :

---

À définir suivant le résultat de l'évaluation de départ.

- 13 heure de pratique minimum obligatoire en véhicule à boîte de vitesse automatique (titre II, article 9 de l'arrêté du 22/12/2009).
- 20 heures de pratique minimum obligatoire en véhicule à boîte de vitesse manuelle (titre II, article 9 de l'arrêté du 22/12/2009).

Pas de minimum légal pour les titulaires d'un permis de conduire étranger ou d'une autre catégorie de permis de conduire (sauf catégorie AM et B1).

## Modalités pédagogiques :

---

**Formation théorique :** Formation mixte, en présentiel et à distance.

**Formation pratique :** Formation en présentiel.

**Épreuves théoriques et pratiques :** Épreuves en présentiel.

## Modalités d'accès :

**En présentiel :** un entretien préalable est nécessaire afin de connaître et évaluer les besoins en formation du futur apprenant et de présenter l'ensemble des informations concernant les formations disponibles. A l'issue de cet entretien, une évaluation de départ pourra être proposée. Cette évaluation permet d'évaluer le candidat et de déterminer le volume d'heure nécessaire à la formation au permis de conduire. Grâce à cette évaluation, un devis est établi. Après validation, un contrat de formation est édité et doit être signé par le futur stagiaire et l'auto-école. Un dossier d'inscription doit également être constituer afin que l'auto-école puisse réaliser les différentes actions nécessaires à l'inscription du candidat à l'examen final (liste des documents nécessaires disponible à l'accueil).

**A distance :** Après réception de la demande de formation, un entretien téléphonique ou physique est programmé afin de s'assurer que la formation choisie soit conforme aux attentes et besoins du futur apprenant. Une évaluation de départ est également programmé. Cette évaluation permet d'évaluer le candidat et de déterminer le volume d'heure nécessaire à la formation au permis de conduire. Grâce à cette évaluation, un devis est établi. Après validation, un contrat de formation est édité et doit être signé par le futur stagiaire et l'auto-école. Un dossier d'inscription doit également être constituer afin que l'auto-école puisse réaliser les différentes actions nécessaires à l'inscription du candidat à l'examen final (liste des documents nécessaires disponible à l'accueil).

## Délais d'accès :

### Financement personnel :

- **Contrat conclu en présentiel :** entrée en formation immédiate.
- **Contrat conclu à distance :** entrée en formation après échéance du délai de rétractation de 15 jours.

### Financement professionnel :

- **Contrat conclu en présentiel :** entrée en formation après échéance du délai de rétractation de 14 jours.
- **Contrat conclu à distance :** entrée en formation après échéance du délai de rétractation de 14 jours.

## Différentes filières :

|                                | AAC (1) | CS (2) | B Traditionnel |
|--------------------------------|---------|--------|----------------|
| Inscription à partir de        | 15 ans  | 17 ans | 16 ans         |
| Examen à partir de             | 17 ans  | 18 ans | 17 ans         |
| Durée de la période probatoire | 2 ans   | 3 ans  | 3 ans          |

(1) Apprentissage anticipé de la conduite (2) Conduite supervisée

# L'évaluation préalable :

---

Évaluation sur tablette d'une durée d'environ 45 minutes.

Il s'agit d'un test d'évaluation de capacités et d'aptitudes et non d'un acte de formation.

Le test précède la formation et les personnes testées ne sont pas des élèves (pas encore) même si elles disposent plus ou moins de compétences et d'aptitudes.

Les réponses attendues ne sont pas à interpréter autrement qu'au travers l'objet visé par l'évaluation (évaluer des capacités) et non pour leur justesse en elle-même. Par exemple, lorsque l'on teste la capacité à prendre une décision on n'évalue pas la valeur de cette décision, mais seulement la capacité de la personne à s'engager dans cette décision.

Il n'y a pas de « pièges » dans les situations présentées, la personne testée doit simplement se placer en tant que conducteur du véhicule d'où la situation est filmée ou photographiée.

Les questions posées ne sont pas des questions à traiter comme des questions de l'épreuve type ETG, c'est-à-dire « je dois faire ceci ou cela », mais comment je perçois cette situation.

Les questions à partir des situations filmées doivent être traitées en tenant compte de la dynamique de cette situation, c'est-à-dire, en tenant compte des données de mouvement avant l'arrêt sur image ; l'aspect statique de l'arrêt sur image ne doit pas faire analyser la situation comme une image de code.

Les catégories de compétences évaluées :

- Les capacités et connaissances sensori-motrices,
- Les capacités de compréhension et de traitement,
- Les aspects émotionnels et affectifs,
- Les facteurs de volonté,
- Les capacités de perception, d'analyse et de décision,
- Les capacités d'attention et de mémoire de travail.

# La formation théorique :

---

Premier principe de l'examen du code de la route : il ne suffit pas de connaître le code et d'en appliquer les règles à la lettre pour être un bon conducteur ; il faut comprendre la légitimité de ces règles, c'est à dire pourquoi elles ont été mises en place.

Les questions poussent le candidat à aiguïser sa prise de conscience des risques en conduisant.

Les thèmes comportent différentes sous-familles, notamment celles concernant les gestes de premier secours ou la circulation inter-files des motards (mise en expérimentation par le décret n° 2015-1750 du 23 décembre 2015).

La connaissance des règles de sécurité est une condition nécessaire pour votre sécurité mais aussi celle des autres usagers de la route. Le code de la route doit être connu non seulement pour l'examen mais également être retenu et appliqué tout au long de la vie du conducteur, c'est l'assurance d'une meilleure sécurité pour tous sur les routes.

La routine de la conduite, le temps écoulé depuis la formation au permis, mais également des modifications du code de la route peuvent contribuer à oublier ou méconnaître certaines règles. Chacun est encouragé à se former tout au long de sa vie pour rester un conducteur exemplaire.

Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

Les dix thèmes référencés sont :

- la circulation routière,
- le conducteur,
- la route,
- les autres usagers,
- les notions diverses,
- les premiers secours,
- prendre et quitter son véhicule,
- la mécanique et les équipements,
- la sécurité des passagers et du véhicule,
- l'environnement.

# La formation pratique :

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route.

Les 4 compétences et les compétences associées ci-dessous sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation. Elles sont traitées en abordant les points suivants : le pourquoi, le comment, les risques, les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève, les pressions exercées par la société telles que la publicité, le travail..., l'auto-évaluation.

Capacité maximum par enseignant : 1 élève par leçon de conduite (la présence d'un ou deux élèves supplémentaires en écoute pédagogique est autorisé).

## 1 Maîtriser

**le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.**

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer les vérifications intérieures et extérieures.
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- Démarrer et s'arrêter.
- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
- Utiliser la boîte de vitesses.
- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
- Regarder autour de soi et avertir.
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

## 2 Appréhender

**la route et circuler dans des conditions normales.**

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Adapter l'allure aux situations.
- Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- Franchir les carrefours à sens giratoire et les rond-points.
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

## 3 Circuler

**dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.**

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé.
- Passer les virages et conduire en déclivité.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense.
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

## 4 Pratiquer

**une conduite autonome, sûre et économique.**

- Suivre un itinéraire de façon autonome.
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
- Connaître les comportements à adapter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur de vitesse, limiteur, ABS, aides à la navigation...).
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- Pratiquer l'écoconduite..

# L'épreuve théorique générale ETG (code) :

Pour passer l'épreuve du code, il faut avoir au moins 16 ans si vous suivez la formation traditionnelle, ou 15 ans si vous suivez l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC).

Pour réussir cette épreuve, il faut obtenir au moins 35 bonnes réponses sur 40 questions (5 erreurs maximum). Une réponse est considérée comme juste si toutes les propositions exactes ont été validées. Parmi les 40 questions auxquelles vous devrez répondre, certaines sont en vidéo. Pendant le déroulé de la vidéo, pensez à évaluer l'intervalle de sécurité et à regarder tous les rétroviseurs.

Le jour de l'examen, pensez à apporter votre pièce d'identité et votre convocation.

Votre code est valable pendant 5 ans.

# **L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire :**

Pour se présenter à l'épreuve pratique il faut avoir au moins 17 ans ; il faut avoir réussi l'examen du code.

Cette épreuve dure environ 32 minutes. Elle a pour but de vérifier si vous êtes capable de conduire seul sans mettre en danger votre sécurité et celle des autres. Elle est évaluée par un expert, l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- suivre un itinéraire en vous guidant de manière autonome, pendant environ cinq minutes ;
- réaliser deux manoeuvres différentes, un freinage pour un arrêt de précision et une manoeuvre en marche arrière ;
- procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière, et répondre à une question sur les premiers secours ;
- appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- faire preuve de courtoisie envers les autres usagers et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités. Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle le bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

Le Certificat d'Examen du Permis de Conduire, sur lequel est noté le résultat, est consultable sur votre espace candidat de la plateforme RDVpermis.

En cas de réussite, le CEPC sera votre justificatif auprès des forces de l'ordre en attendant votre permis de conduire. Ce document est valable 4 mois maximum, vous serez en période probatoire avec 6 points sur votre permis de conduire.

# PROGRAMME DE FORMATION



## Formation B78

Cette formation permet la conduite de véhicules légers à changement de vitesses manuel. Celle-ci est réservée aux titulaires du permis de conduire de catégorie B ayant validés l'examen avec un véhicule à changement de vitesses automatique pour des raisons non médicales. Après l'obtention du permis, cette formation est accessible sans délai.

## Objectifs pédagogiques :

---

A l'issue de la formation, le conducteur doit avoir la capacité d'utiliser, en sécurité, un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel de façon simultanée avec les autres tâches de conduite.

## Pré-requis :

---

- être titulaire du permis BEA

## Durée :

---

La formation dure 7 heures minimum.

## Modalités d'accès :

---

Un entretien préalable est programmé afin de définir les modalités de la formation ainsi que les modalités d'inscription. Un dossier d'inscription doit également être constituer afin que l'auto-école puisse réaliser les différentes actions nécessaires en vue de la mise à jour du permis de conduire à l'issue de la formation (liste des documents nécessaires disponible à l'accueil)

## Délais d'accès :

---

- **Contrat conclu en présentiel** : entrée en formation immédiate.
- **Contrat conclu à distance** : entrée en formation après échéance du délai de rétractation de 15 jours.

## Modalités pédagogiques :

---

**Pratique** : Formation en présentiel

Formation individuelle. Capacité par enseignant : un élève par leçon de conduite.

## Caractéristiques :

|                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|-------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Véhicule utilisé</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Catégorie B, à changement de vitesses manuel.</li><li>• Appartenant à l'établissement.</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Enseignement</b>     | <ul style="list-style-type: none"><li>• La formation est pratique et individuelle.</li><li>• Des apports théoriques sont délivrés par l'enseignant, à bord du véhicule.</li><li>• La formation est dispensée par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite.</li><li>• Une partie de la séquence 1 (trafic nul ou faible), limitée à une heure, peut être réalisée sur simulateur, notamment pour apprendre à utiliser la boîte de vitesses manuelle.</li></ul> |

## Le programme de formation :

| Séquences  | Durée | Intitulé                                                | Contenu                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|------------|-------|---------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Séquence 1 | 2h    | Trafic nul ou faible                                    | <ul style="list-style-type: none"><li>• Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre. Avoir la capacité de réaliser</li><li>• un démarrage en côte en toute sécurité</li></ul>                                                                                                                                                          |
| Séquence 2 | 5h    | Conditions de circulation variées, simples et complexes | <ul style="list-style-type: none"><li>• Savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'éco-conduite.</li><li>• Avoir la capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.</li></ul> |

À la fin de la formation, une attestation vous est remise. Elle vous permet de conduire un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel sans attendre sur le territoire national à condition d'être en possession de cette attestation et de votre permis de conduire (ou à défaut, d'un récépissé de déclaration de perte ou de vol du permis de conduire).

Cependant, vous devrez mettre jour votre permis de conduire dans un délai de 4 mois afin que la mention 78 soit levée.

# PROGRAMME DE FORMATION



## Post-Permis

## Objectifs pédagogiques :

---

Renforcer les compétences acquises lors de la formation initiale du permis de conduire et durant les premiers mois de conduite autonome, afin de conduire de manière plus sûre.

## Pré-requis :

---

- Être titulaire d'un premier permis de conduire (A1, A2, B1, B) entre le 6ème et 12ème mois qui suivent son obtention (attention : ni avant, ni après) ;
- Ne pas avoir commis une infraction donnant lieu à retrait de points.

## Durée :

---

La formation dure 7 heures.

## Modalités pédagogiques :

---

**Formation théorique :** en présentiel.

## Délais d'accès :

---

### Financement personnel :

- **Contrat conclu en présentiel :** entrée en formation immédiate. (mettre sans délai ??)
- **Contrat conclu à distance :** entrée en formation après échéance du délai de rétractation de 15 jours.

### Financement professionnel :

- **Contrat conclu en présentiel :** entrée en formation après échéance du délai de rétractation de 14 jours.
- **Contrat conclu à distance :** entrée en formation après échéance du délai de rétractation de 14 jours.

# Les avantages de la formation post-permis pour les conducteurs novices :

---

- Réduire la durée de la période probatoire
- Si vous avez obtenu votre permis B en formation traditionnelle, la durée de la période probatoire est de 2 ans au lieu de 3 ans.

Vous obtenez 2 points supplémentaires au bout de la 1ère année et 4 points supplémentaires à la fin de la 2ème année donc 12 points au bout de 2 ans.

- Si vous avez obtenu votre permis B en apprentissage anticipé de la conduite (AAC), la durée de la période probatoire est de 1 an  $\frac{1}{2}$  au lieu de 2 ans. Vous obtenez 3 points supplémentaires au bout de la 1ère année et 3 points supplémentaires 6 mois après donc 12 points au bout d'1 an  $\frac{1}{2}$ .
- Rester un conducteur responsable et vigilant. D'une durée de 7 heures, la formation s'effectue en groupe pour permettre un maximum d'échanges sur les expériences de conduite entre les conducteurs d'une même génération.

La formation suscite également chez les conducteurs novices un processus de réflexion sur leurs comportements au volant et leur perception des risques au moment où ils acquièrent de l'expérience donc plus d'assurance, ce qui donne lieu à une accidentalité particulièrement élevée, du fait d'une mauvaise appréciation des risques.

# Programme de formation :

---

## AMÉLIORER LA COMPRÉHENSION ET LA GESTION DES SITUATIONS DE CONDUITE COMPLEXES

- **Séquence 1 (10mn)**

- *Objectifs :*

Présentation de la formation. Créer un climat favorable aux échanges et à la réflexion.  
Faciliter la prise de parole des stagiaires et capter leur attention.

- *Contenu :*

Présentation des objectifs, du cadre pédagogique (anonymat, liberté de parole, etc.), du cadre réglementaire (horaires, participation active, réduction de la période probatoire, etc.).  
Présentation de la formation (différentes séquences, organisation, etc.).  
Cette séquence permet à l'enseignant d'instaurer un climat de confiance avec les élèves pour débiter la formation dans de bonnes conditions.

- **Séquence 2 (15 mn)**

- *Objectifs :*

Questionnaire d'entrée en formation (autoévaluation). Se connaître en tant que conducteur.  
Connaître et prendre en compte ses limites.

- *Contenu :*

Le questionnaire permet de se définir : en tant qu'individu, en tant qu'usager de la route.  
Le questionnaire permet d'aborder les différentes thématiques de la formation. Il porte sur l'élève lui-même (âge, études, loisirs, etc.) et sur son expérience en tant qu'usager de la route (ancienneté du permis, nombre de kilomètres parcourus, véhicule utilisé, etc.). Le questionnaire permet de disposer d'informations sur le groupe pour travailler les différentes séquences de la formation.

- **Séquence 3 (35 mn)**

- *Objectifs :*

Constitution du groupe, se présenter. Confronter ses expériences au groupe. Découvrir sa singularité. Créer du lien.

- *Contenu :*

Alterner les techniques de présentation en privilégiant une forme dynamique. Conduire des échanges permettant aux stagiaires de faire part de leur expérience (types de trajet, types de véhicules utilisés, situations de presque-accident rencontrées, etc.).

- **Séquence 4 (45 mn)**

- *Objectifs :*

Traitement du questionnaire d'autoévaluation. Confronter ses expériences au groupe.  
Découvrir le groupe.

- *Contenu :*

A partir du questionnaire d'autoévaluation, exploiter de façon interactive les réponses en privilégiant les travaux en sous-groupe pour prendre en compte les problématiques des élèves.

- **Séquence 5 (1 h)**

- *Objectifs :*

Perception des risques. Se positionner face au risque. Se confronter à la perception des autres.  
Prendre en compte les différents points de vue pour mieux appréhender le risque.

- *Contenu :*

Evaluer individuellement sa perception des risques, notamment au regard du vécu des autres élèves. Echanger collectivement sur les résultats de ces évaluations. Dégager des tendances au sein du groupe. Mettre en avant la subjectivité du risque. Utilisation de supports (photos, vidéos, etc.) présentant des risques en situation de conduite et permettant à l'enseignant de mener une discussion à partir du ressenti des élèves face au danger. L'enseignant pourra par exemple accompagner les élèves à se positionner sur une échelle de risque estimé.

En introduction de la séquence, un simulateur peut être utilisé pour amorcer un travail collectif sur la perception des risques. Pour cette séquence, les exercices sur simulateur ne doivent pas durer plus de 20 minutes et doivent être encadrés par l'enseignant constamment présent avec les élèves. Le paramétrage du simulateur évite dans la mesure du possible les situations d'accident.

- **Séquence 6 (1 h 15mn)**

- *Objectifs :*

Situations complexes. Comprendre et résoudre des situations complexes.

- *Contenu :*

Travailler sur des situations de conduite complexes mettant en jeu plusieurs types de comportements et d'usagers. Utilisation de supports (photos, vidéos, etc.) présentant des situations de conduite complexes et permettant aux élèves de se positionner (« que percevez-vous ? », « que peut-il se passer ? », etc.) individuellement, et au sein du groupe, face aux situations présentées.

En introduction de la séquence, un simulateur peut être utilisé pour amorcer un travail collectif sur les situations complexes. Pour cette séquence, les exercices sur simulateur ne doivent pas durer plus de 20 minutes et doivent être encadrés par l'enseignant constamment présent avec les élèves. Le paramétrage du simulateur évite dans la mesure du possible les situations d'accident.

# RENDRE SON DÉPLACEMENT PLUS SÛR ET PLUS CITOYEN PAR DES CHOIX DE MOBILITÉ RESPONSABLE.

## • Séquence 7 (1 h 45 mn)

### • Objectifs :

Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes. Être capable de construire et d'anticiper ses déplacements. Prendre conscience des influences du contexte (environnement, pairs, véhicule, etc.). Être conscient des conséquences de ses décisions (personnelles, professionnelles, sociales, etc.).

### • Contenu :

Travail à partir de situations types (sorties festives, de nuit, sous la pression des pairs, sous influence de distracteurs ou de produits psychoactifs, etc.).

Cette séquence est animée avec des outils permettant : d'élaborer une suite à un scénario ; d'imaginer les dangers potentiels ; d'aider à devenir capable de refuser, d'exprimer son désaccord, être force de proposition, être capable de fédérer.

Pour cette séquence, les outils adaptés peuvent notamment prendre la forme de vidéos, de photos, de descriptions de scénario ou d'outils visuels d'aide à la prise de décision.

## • Séquence 8 (1 h)

### • Objectifs :

Choix de mobilité. Se connaître en tant qu'usager de la route : être conscient de ses choix en matière de mobilité et de déplacement. Être sensibilisé aux questions environnementales. Découvrir des modes de déplacements alternatifs.

### • Contenu :

En lien avec le questionnaire d'autoévaluation. Faire émerger ce qui détermine ses choix de mobilité et ce qui les influence.

Faire connaître les possibilités et l'intérêt de l'utilisation de modes alternatifs de déplacement. L'enseignant utilise des outils statistiques ou autres présentant des modes de déplacement caractéristiques des jeunes. L'enseignant s'attache à apporter des informations sur les différentes formes de mobilité proposées localement.

## • Séquence 9 (15 mn)

### • Objectifs :

Bilan avec engagement

### • Contenu :

S'engager oralement face à soi-même et vis-à-vis du groupe. Un support sur lequel cet engagement est matérialisé (livret de stage, attestation d'engagement, etc.) est préconisé.

## Sanction de la formation :

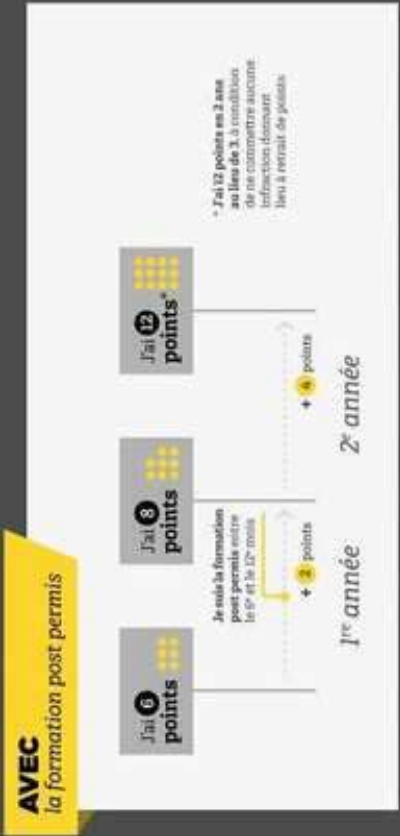
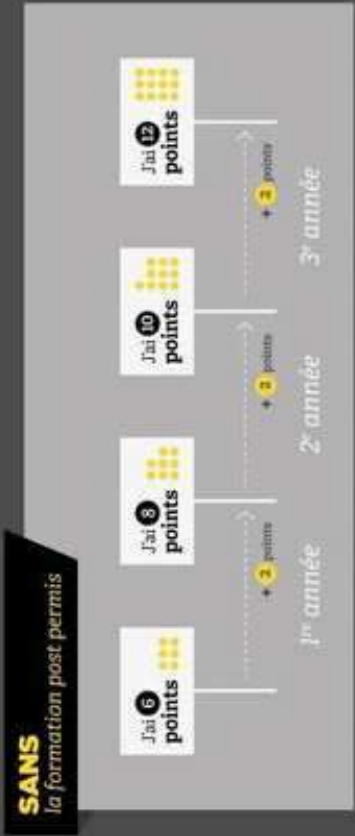
Attestation de suivi de formation complémentaire transmise au Préfet du département du lieu de la formation dans un délai de 15 jours à compter de la fin de la formation.

COMMENT RACCOURCIR LE DÉLAI POUR ACQUÉRIR SES 12 POINTS AVEC "UNE FORMATION POST PERMIS" ?



CAS N°1 :

J'ai eu le permis en conduite traditionnelle



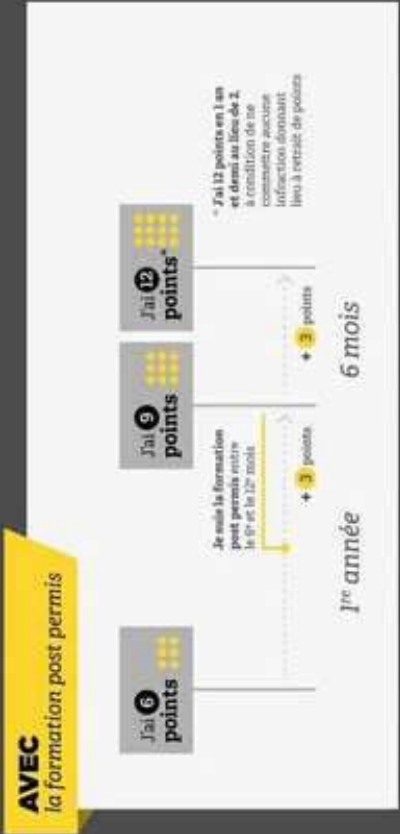
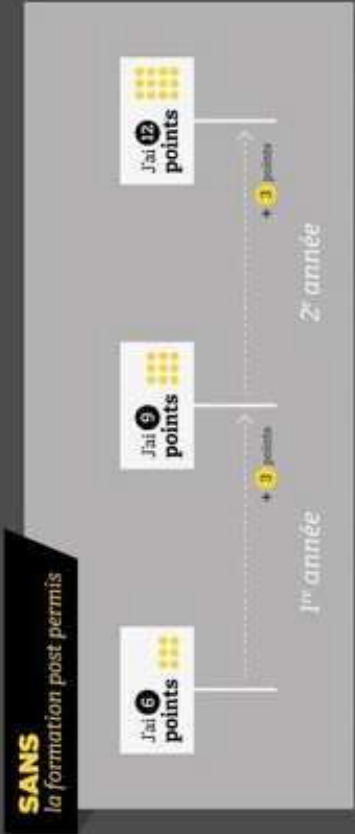
SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
VIVRE, ENSEMBLE.

COMMENT RACCOURCIR LE DÉLAI POUR ACQUÉRIR SES 12 POINTS AVEC "UNE FORMATION POST PERMIS" ?



CAS N°2 :

J'ai eu le permis en conduite accompagnée



SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
VIVRE, ENSEMBLE.

# PARCOURS DE FORMATION



## Permis de conduire catégorie B

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

## **Parcours de formation théorique :**

---

La formation aux cours théoriques, portant sur différentes thématiques, se déroule à distance via notre plateforme de cours en ligne ou collectivement dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement. La formation théorique porte sur des questions d'entraînement au code pourra être suivie soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que DVD, Box ou avec un enseignant, soit sur Internet.

## **Parcours de formation pratique :**

---

La phase de pratique pourra débuter pendant la phase théorique.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- la nuit (si le cas se présente).

De l'écoute pédagogique peut vous être proposée. Placé à l'arrière de la voiture, vous observez un élève qui conduit et vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant. Vous faites part de vos observations et de vos réflexions pendant cette écoute.